



**COMITÉ SYNDICAL
 FINANCES
 Délibération n° 5**

SEANCE DU 27 Janvier 2025

L'an 2025, le 27 janvier à 10h00, s'est réuni au siège du SDE07 à Privas, le Comité syndical du SDE, sous la présidence de Monsieur Patrick COUDENE.

Membres convoqués : 99

Membres présents : 51

Pouvoir : 2

Excusés : 6

Membres votants : 51

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2025

AFFECTATION RESULTATS 2024

Article-Libellé	N°	Restes à réaliser 2024		Résultats de clôture 2024	Résultat cumulé
		Recettes	Dépenses		
Section d'investissement	1	5 782 265,54€	5 533 368,41€		1 298 507,87€
Solde d'Exécution Inv reporté	1			5 206 875,61€	
Frais d'Etudes	2031	13 127,01€			
Frais de recherche	2051				
Autres communes CEE	204	223 095,24€			
Travaux	21				
Travaux EP	23	846 996,49€			
Part Inv Communes	13		630 154,26€		
MOT	4548	4 450 149,67€	5 152 111,28€		
Section de fonctionnement					1 000 000,00€

Affectation au 1068

Excédent reporté en Fonctionnement

Compte tenu du résultat net, Le Vice-Président propose aux membres du comité syndical :

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- D'affecter une partie du résultat de la section de fonctionnement (1 298 507,87€) à la section d'investissement, au compte 1068 (excédents capitalisés) afin de contribuer au financement des travaux nouveaux d'électrification et des nouvelles compétences.
- 1 000 000€ resteront en excédent reporté à la section de fonctionnement au 002 (résultat de fonctionnement reporté)
- APPROUVE l'affectation des résultats présentés

Le Président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le.....